

Discours de Christophe Rouillon, Président du Groupe PSE, maire de Coulaines

en session plénière du Comité européen des régions

lors de la cérémonie de remise du Prix Pawel Adamowicz



27.01.2022



Réunion en ligne



12.00-13.00

Intervenants principaux

- **Vera JOUROVÁ**, vice-présidente de la Commission européenne
- **Magdalena ADAMOWICZ**, députée au Parlement européen
- **Henriette Reker**, maire de Cologne
- **Aleksandra DULKIEWICZ**, maire de Gdansk
- **Christopher GRIBBLE**, Réseau international des villes de réfugiés (ICORN), président du conseil d'administration

Chers collègues,

Au nom du groupe socialiste du Comité européen des régions, je tiens tout d'abord à féliciter avec beaucoup d'émotion Henriette Reker, maire de Cologne, pour avoir remporté le prix Adamowicz, elle-même victime d'un attentat au couteau pour ses positions en faveur de l'intégration des migrants.

Permettez-moi également de féliciter le Comité européen des régions qui rend hommage au courage et au sacrifice de notre collègue Pawel Adamowicz. Rappelons toujours la nécessité d'être vigilant face au racisme, à la xénophobie et à toute forme d'intolérance et de discrimination.

Ce prix est aussi la reconnaissance de nombreuses collectivités territoriales qui mènent à travers l'Europe un projet global d'intégration.

Avec le même courage, citons par exemple, l'Alliance des "Safe Harbours", qui est un réseau de villes et de municipalités prônant une répartition juste des réfugiés et des migrants dans l'Union européenne.

33 villes européennes sont engagées en faveur des valeurs humanitaires et de l'accueil volontaire des réfugiés; voici un bon exemple de ce que devrait impliquer le projet d'intégration européenne.

Mais la défense et la promotion de la liberté, de la solidarité, de l'égalité et de la non-discrimination ne doivent pas être qu'une question de courage.

Dans l'Union européenne où l'humanisme et l'état de droit sont dans les Traités fondateurs, il est tout simplement inacceptable que les élus risquent, voire perdent, leur vie en défendant ces valeurs fondatrices.

En tant qu'élus locaux et régionaux, nous sommes trop souvent confrontés à de telles situations d'agressions physiques.

Nous avons besoin de règles claires au niveau européen pour lutter contre la diffusion de la haine et de la désinformation, qui constituent toutes deux des formes de violence extrêmement pernicieuses.

La contestation radicale des mesures liées à la vaccination contre la COVID-19 est la toute dernière cause qui rassemble les extrémistes et les complotistes autour de discours de violence et de haine.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune base juridique européennes permettant d'ériger en infraction pénale les discours et les crimes de haine.

C'est pourquoi nous espérons que le Conseil des ministres de l'Ue approuvera rapidement la proposition de la Commission européenne visant à étendre la liste des crimes de l'UE relative aux discours et crimes haineux.

Les discours et crimes de haine remplissent tous les critères établis par l'Article 83 du Traité et affaiblissent nos démocraties.

Nous avons besoin en urgence de règles communes minimales sur la manière de définir les infractions pénales et les sanctions applicables dans tous les États membres de l'UE.

Enfin une dernière considération : une formation dans l'éducation aux médias et au numérique et un travail de sensibilisation peuvent rendre plus résilients les citoyens face à la désinformation.

En tant qu'élus territoriaux, nous devons donc nous assurer que cette formation soit à la portée de tous pour contrer la polarisation des débats et la haine.

Nous savons que notre collègue, Maire Cologne, relève ce défi au quotidien.

Ce prix Pawel Adamowicz donne un sens aux défis relevés au quotidien par notre collègue Henriette Reker, maire de Cologne.

Pawel restera toujours dans nos mémoires. Faisons de ce prix le point de départ d'une Europe apaisée, plus tolérante, plus solidaire.